La vie de la Société

RAPPORT D'ACTIVITE DU PRESIDENT

(Extraits)

Le Conseil d'Administration a fixé au premier dimanche d'août la date de notre assemblée générale rompant ainsi avec une tradition trentenaire : la trop petite assistance de l'assemblée de l'année dernière nous a conduits à tenter cette expérience . . .

. . .Président d'une société culturelle sans but lucratif, partant sans grands moyens ni sans grands pouvoirs je ne peux faire état de réalisations spectaculaires ni de riche bilan. Vous décrire en détail notre activité quotidienne ne présenterait aucun intérêt et quand il m'arrive de faire la somme des menus travaux accomplis, des petites tâches entreprises, je suis un peu déçu et je comprends que certains s'interrogent sur notre raison d'être ! On voudra bien cependant considérer que mon activité professionnelle ne me laisse ni le temps ni la liberté d'esprit d'agir plus efficacement. Par ailleurs le nombre trop réduit de membres actifs dans notre Conseil d'Administration — qui se réduit effectivement à quatre — ne facilite pas la mise en chantier de grands projets . . .

. . . Notre souci premier reste la conservation des sites et des monuments et cela parce que nous pensons, qu'aujourd'hui plus que jamais, c'est de la conservation de notre patrimoine architectural et naturel que dépend le maintien d'une activité relative dans nos régions qui d'année en année se dépeuplent de plus en plus, voient leurs activités économiques s'éteindre . . .

. . . Plus personne aujourd'hui ne trouve à redire à la restauration de l'actuelle mairie et s'il se trouvait encore quelques esprits chagrins regrettant les dépenses faites, qu'ils suivent les nombreux visiteurs étrangers saisis d'admiration par la majesté du grand escalier et frappés d'étonnement devant une pareille réalisation. La Mairie

actuelle est devenue la Maison Commune et c'est ce que nous souhaitions. Elle peut maintenant accueillir les congrès ; sorigez que pendant deux jours en juin dernier, deux cents aviculteurs venus de toutes les régions de France ont tenu ici-même leur congrès qui a été une réussite parfaite au plan de l'organisation matérielle, et une source de grande satisfaction pour ceux qui en avaient pris la charge . . .

. . . Révélation pour le visiteur, cette restauration a valeur d'exemple qui, s'ajoutant aux réussites de plus en plus nombreuses de certains particuliers, entraînera peu à peu l'adhésion de tous et suscitera un mouvement général que nous nous sommes, pour notre part, attachés de toute la force de notre persuasion à provoquer. Alors peut-être, cessera l'inexorable destruction qui ravage notre vieille cité depuis le siècle dernier . .

. . . Nous nous félicitons aussi de l'initiative prise par Monsieur le Maire d'acquérir pour le compte de la commune, la caserne des Anglais, la maison à la belle façade de pierre de la rue parallèle à la rue Bombe Cul, les anciennes tanneries, le Moulin à huile de noix. Nous sommes ainsi assurés que les façades au moins seront conservées et l'aspect de la rue maintenu . . .

. . . Monsieur le Conservateur Régional des Monuments Historiques et des sites a bien voulu enfin s'intéresser de plus près à notre cité puisqu'il a promis à M. le Maire une aide plus substantielle en faveur des particuliers qui entreprendront des restaurations correctes. Nous devons regretter que trop peu de demandes de subvention aient été présentées. On doit regretter aussi la lenteur avec laquelle les Services du Ministère des Affaires culturelles instruisent les demandes de classement des édifices. C'est ainsi que la Maison du ROY, la seule de notre ville a posséder presque intégralement une façade du XIIIe siècle, attend depuis 1972 son classement au titre des monuments historiques..., classement qui, seul, permettra à son nouveau propriétaire d'entreprendre la coûteuse mais nécessaire restauration . . .

. . . Toujours en ce qui regarde la conservation des sites et des monuments, nous avons suivi la préparation du projet de P.O.S. qui a été adopté par le Conseil Municipal. Ce document devrait permettre la sauvegarde

définitive de nos richesses archéologiques et naturelles, en évitant les constructions anarchiques et disparates, la prolifération maintenant inquiétante des abris de pêche, dont la vallée de l'Aveyron va se trouver bientôt envahie, l'occupation des points de vue et en général tous ces équipements individuels et collectifs qui dans toute la France ont détruit les paysages, souillé les rivages, envahi les sommets vierges . . .

. . . On se préoccupe beaucoup en haut lieu d'aménager pour les citadins asphyxiés par la vie concentrationnaire des grandes villes, des zones de nature, des parcs naturels. Nous avons eu connaissance d'un projet de Zone Naturelle établi par le GREMIP, organisme très officiel de compétence régionale. Cette zone appelée Zone Naturelle de la Grésigne et des Gorges de l'Aveyron recouvrirait toute notre commune. Le projet, au premier abord semble séduisant, en ce qu'il pose en principe que doivent être protégés les ensembles naturels, mais nous devrons nous montrer vigilants . . .

. . . Plus intéressante à mon sens est la partie de ce projet qui se préoccupe de l'utilisation des anciennes écoles de hameaux qui se sont fermées au cours des dernières années et dont les bâtiments, s'ils n'ont pas été encore vendus, pourraient être utilisés comme classes vertes. J'ai établi en mai dernier l'inventaire de ces anciennes écoles et des presbytères désaffectés non encore vendus.

. . Nous devons nous réjouir des initiatives prises par Monsieur le Maire au cours des mois écoulés afin de protéger ou de rendre accessibles des sites incomparables ; après l'acquisition de la crête du Deymier, l'an dernier, c'est maintenant celle d'une grande partie de la falaise du Roc d'Anglars côté Est avec projet de construction d'un chemin d'accès, c'est l'acquisition du droit de passage sur la rive de l'Aveyron au cirque de Bône rendu possible grâce à la compréhension de Monsieur Domont, c'est l'action incessante menée pour que les chemins ruraux soient libérés par des occupants abusifs, c'est l'ouverture et l'entretien des sentiers de promenade que nous promettons de baliser correctement pour la saison prochaine, c'est la mise à l'étude d'une amélioration du captage de Saleth.

Le projet de lotissement du versant du Roc Deymier n'a jamais soulevé notre enthousiasme et nous nous résignons à ce que nous comprenons être une nécessité. Le développement de la ville ne peut se faire ailleurs, nous en convenons et peut-être ce lotissement permettra d'éviter des constructions en des sites plus précieux. Nous souhaiterions seulement que les maisons qui seront construites dans ce paysage si proche de l'agglomération soient d'un type architectural soigneusement étudié par des architectes compétents . . .

. . . Si nous voulons faire connaître notre ville et sa région nous ne devons compter que sur nous-même et c'est notre second objectif : c'est la raison de la reprise de la publication de notre bulletin annuel qui comportera un ou plusieurs articles d'histoire ou d'archéologie ou de géologie et à la rédaction duquel nous vous invitons à participer afin qu'il ne demeure pas la seule tribune du président. C'est aussi la raison pour laquelle le Conseil d'Administration a décidé la réédition de notre si remarquable GUIDE ILLUSTRE actuellement encore sous presse et dont, malgré mon intention et ma promesse, je ne peux aujourd'hui vous montrer les premiers exemplaires...

. . . Mais l'important n'est pas seulement de faire de la propagande et d'attirer les gens : il faut les accueillir et les bien accueillir afin que ces visiteurs d'un jour ou d'une saison reviennent souvent et si possible et surtout qu'ils s'installent pour un temps très long sinon définitivement . . .

. . . En ce qui nous concerne nous avons essayé d'accueillir tous ceux qui sont venus, du mieux possible, et nous ne comptons plus les visites de la ville que nous avons conduites ni celles du musée, que ce soit avec des écoliers, des stagiaires de l'Institut géographique national ou des membres des Universités du 3e âge... ou avec Monseigneur l'Evêque de Montauban ! C'est pour offrir aux visiteurs et aux résidents temporaires une occasion de distraction et de découverte que nous avons encore cette année consacré tant de soin à l'aménagement du musée dont l'éclairage électrique a été entièrement refait grâce à la Municipalité . . .

. . . Le bon accueil des visiteurs dépend aussi et surtout des habitants, de leur affabilité, de leur gentillesse et à ce titre, nous pouvons remercier la grande majorité

de nos compatriotes qui sont fiers de leur pays et heureux qu'il plaise. Nous constatons cette année, un effort particulier de nombreuses personnes pour fleurir leurs balcons et leurs fenêtres et nous les en remercions, ainsi que du bon entretien en général des trottoirs et rues. Nous souhaiterions que tous les commerçants auxquels profite en premier lieu l'affluence des jours d'été se montrent aussi soucieux de la propreté et de la netteté de leurs devants de porte . . .

. . . On se plaint d'ailleurs comme tous les ans de la cherté des denrées et articles, du prix des repas dans les hôtels. C'est là une critique habituelle et qui, à mon sens n'est pas justifiée en ce qui concerne les restaurants. La comparaison avec des centres de tourisme comparables ne me paraît pas défavorable à Saint-Antonin.

Ce qu'on peut regretter, par contre, et bien qu'on note une légère amélioration sur l'année passée, c'est l'envahissement de la vieille ville par les voitures, le stationnement abusif de voitures de riverains. Certaines places, certains dimanches, sont un entassement d'automobiles. Je ne vois pas d'autre remède à cet abus que l'interdiction autoritaire qui, dans notre pays, n'a aucune chance de réussir puisque nous dit-on, nous sommes un pays de liberté ce qui signifie en clair : licence laissée aux égoïstes et aux goujats de faire ce qui leur plaît et d'importuner sans risque leur prochain. Je ne suis pas le seul à rêver d'une ville laissée aux seuls piétons. Il faudrait pour cela, il est vrai, aménager de nouveaux emplacements de stationnement, notamment sur le boulevard du Vallon.

Afin d'agrémenter le séjour des estivants, la Commission d'animation à laquelle nous participons a mis sur pied un programme de festivités à la mesure de ses moyens financiers et des possibilités de ces rares animateurs, toujours les mêmes, qui continuent pour la gloire et sous les critiques. Nous félicitons les responsables du Syndicat d'Initiative qui ont eu l'audace de monter des soirées culturelles et musicales. Nous les encourageons à poursuivre dans cette voie quels que soient leurs déboires ou leurs désillusions. Notre cité qui est une ville d'art se doit, comme d'autres, d'avoir ses spectacles de qualité : l'affluence inespérée au der-

nier concert de flûte et d'orgue doit donner confiance aux organisateurs. Nous aurions aimé pour notre compte organiser une soirée culturelle pareille à celle de l'an dernier qui avait connu un franc succès. Nous n'avons pu trouver, cette année le conférencier capable. La conférence de Mme Bardinet que nous avons fait éditer est la seule satisfaction que nous puissions vous apporter . . .

. . . En terminant ce compte rendu d'activité bien modeste à notre gré, je voudrais dire ma confiance pour l'avenir. Pour cela je m'autorise de ce qui a déjà été fait par les uns et par les autres et qui témoigne d'une volonté générale de sortir de la médiocrité et de freiner le déclin. Quand on voit les trop nombreuses maisons abandonnées qui petit à petit rouvrent leurs portes à de nouveaux occupants, quand on voit s'ouvrir, pour la première fois chez nous, des boutiques d'artistes jeunes et de haute qualité qui sont venus ici, ayant trouvé ce qu'ils cherchaient, quand on voit de jeunes citadins courageux s'installer sur le Causse pour mettre en valeur la terre que nos compatriotes avaient abandonnée, on ne peut pas ne pas avoir confiance. Ces citadins artistes ou paysans qui sont venus, n'ont pas suivi une mode à coup sûr et c'est ce qui nous autorise à être optimiste et nous incite à leur être accueillant.

Ils sont venus chez nous pour y trouver les vraies richesses que les grandes villes ont perdues. Sachons donc nous-mêmes préserver ces vraies richesses sans pour cela nous enfermer dans le regret morbide du passé.

!!!!!!!!!!!!!!

Ce rapport a été présenté à la trentaine d'adhérents qui avaient bien voulu assister à notre Assemblée Générale que Monsieur le Maire avait bien voulu honorer de sa présence.

La discussion qui a suivi a montré le souci de nos adhérents de voir protéger le site menacé par les projets d'élagage des platanes de la Condamine et de lotissement du Deymier.

Le compte rendu financier présenté par Monsieur AVELINE a été approuvé.

Aucun candidat ne s'est présenté pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

SOCIETE DES AMIS DU VIEUX SAINT-ANTONIN

GESTION 1974 : Bilan au 31 décembre 1974

RECETTES

Cotisations	3 139 60 F.
Vente de Guides	367 00 F.
Entrées au Musée	2 678 00 F.
Subventions Municipales :	
— de fonctionnement	1 500 00 F.
— conservation des archives	1 500 00 F.
— exceptionnelle restauration	2 000 00 F.
Subvention Départementale	0
Divers : intérêts Caisse Epargne	240 00 F.
Total	11 424 60 F.
Résultat Gestion 1974	4 118 15 F.

DEPENSES

Frais de Bureau et d'Administration	328 15 F.
Impression Bulletin 73 et supplément 74	2 300 00 F.
Gestion Musée : — aménagements	380 10 F.
— frais de personnel	1 473 50 F.
Signalisation des édifices	0
Conservation des Archives Municipales	1 513 90 F.
Arctivités Culturelles-Restaurations	1 050 00 F.
Réédition du Guide Illustré	0
Abonnements	60 00 F.
Divers (participation réfect. des orgues	200 00 F.
Total	7 306 45 F.

BILAN au 31 Décembre 1974 :

— Avoir au 1er janvier 1974	11 178 40 F.
— Résultat gestion 1974	4 118 15 F.
— **Avoir** au 1er janvier 1975	15 296 55 F.

Observations : Certaines dépenses prévues au budget n'ont pas été engagées dans le souci de constituer une réserve suffisante pour faire face aux frais de réédition du **Guide Illustré** qui seront entièrement à notre charge puisque le Conseil Général a refusé de nous accorder une subvention.

Le 31 décembre 1974,
Le Trésorier : **R. Aveline.**

LA RESTAURATION DE L'ANCIEN HOTEL DE VILLE DE SAINT-ANTONIN

On n'a sans doute pas oublié la remarquable conférence présentée le 24 Août 1973, salle de la Mairie, par Anne-Christine BARDINET sur la Restauration de l'Ancien Hôtel de Ville par Viollet le Duc.

Le texte de cette conférence a été publié in-extenso dans le dernier bulletin de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne. Nous avons fait procéder à un « Tiré-à-Part » de ce remarquable document que nous offrons gratuitement à chacun de nos adhérents, en supplément du Bulletin annuel 1974.

Des exemplaires supplémentaires peuvent être cédés sur demande au prix de CINQ francs l'un.

LA SOURCE DE SALETH

Afin d'essayer de rendre à la source de Saleth un débit normal, la Municipalité avait fait procéder a de sérieuses études géologiques qui ont conclu à la nécessité d'un nouveau captage.

Des forages ont été entrepris au cours de ces dernières semaines Le quatrième forage a fait jaillir l'eau précieuse avec un débit de 20 m3/heure. C'est un grand succès qui autorise beaucoup d'espoirs.

20-01-1975